

Conseil de quartier Jardin des Plantes

Jeudi 14 novembre 2024, de 18h à 20h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle Pierrotet

En présence de

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Edouard CIVEL, Adjoint à la Maire

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire

Alexandre BARRAT, Conseiller d'arrondissement

Marine ROSSET, Conseillère d'arrondissement

Des Conseillers de quartier : Brigitte PERESSINI, Odile ROBERT, Christine MOUTIER, Laurent LEBAILLY, Michèle HUBERT, Judith SMADJA-WESSELINGH, Valérie Meurillon, Françoise Dufresnoy, Guillaume Cocude, Thibaud CHALMIN, Patrick Alvarez.

Ordre du jour et intervenants

- Point sécurité, incivilités et nuisances sonores
 - Florence BERTHOUT, Maire du 5e
 - Julian MOULIETS, Lieutenant, Police Nationale
 - Jean-Luc KANCEL, Chef de Brigade, Police Municipale
- Point travaux Austerlitz
 - Philippe ADDE, Directeur de Projet National Austerlitz, SNCF
 - Matthieu THOMAS, Directeur de Programmes, Kaufman et Broad
 - Frédéric ALIS, Chargé d'Opération, Elogie Siemp
 - Aurélien SAMMARCELLI, Directeur Développement et projet, Altarea
- Plan de circulation du quartier
 - Edouard CIVEL, Adjoint à la Maire du 5e
 - Gwenaëlle NIVEZ et Camille COUTARD, Direction de la Voierie et des Déplacements
- Travaux du cinéma la Clef
 - Association la Clef Revival
- Questions diverses

Madame la Maire, *Florence BERTHOUT*, ouvre la séance à 18h, accueille le public et remercie les différents intervenants de leur présence. Elle introduit le premier sujet à l'ordre du jour

Point sécurité, incivilités et nuisances sonores

Mme la Maire fait part de l'inquiétude des riverains face à une recrudescence d'actes d'incivilité. Elle indique que ces comportements incluent la consommation d'alcool et de stupéfiants dans des lieux publics, des agressions verbales et physiques, ainsi que des dégradations matérielles telles que des tags ou des épandements d'urine sur les immeubles.

Les Conseillers de quartier ainsi que plusieurs habitants ont signalé de nombreux comportements incivils dans le quartier. Ils rapportent que des individus occupent régulièrement les entrées des immeubles autour du Square Montagne, y consommant des substances illicites, et se montrent parfois agressifs envers les riverains. Malgré les nombreuses plaintes et mains courantes déposées, les résidents déplorent l'absence de mesures efficaces. Ils ont fait part de la présence au sein de la résidence située aux numéros 40/44 rue Poliveau, d'un groupe de jeunes extérieurs à la copropriété qui a pris l'habitude de consommer alcool et cannabis.

D'autres faits préoccupants ont été rapporté : Rue Daubenton et rue Georges Desplas, une personne agressive est régulièrement présente. Rue Larrey, des cas d'alcoolisme permanent sont constatés, notamment près du 11 rue Larrey, où un incendie volontaire s'est produit en mars dernier, nécessitant l'intervention des pompiers, des services municipaux et de la BAC. La supérette WinMarket constitue un point de rassemblement problématique, avec une vente d'alcool après 22h en infraction. Les jeunes s'y regroupent pour consommer de l'alcool, rendant difficile l'intervention de la police municipale en raison de la présence de guetteurs. Intrusion de jeunes dans des résidences, insultes envers des résidents, agressions verbales et physiques, ainsi que des comportements inappropriés.

La police nationale confirme une présence policière accrue depuis octobre 2024. Elle patrouille davantage en soirée et la nuit, avec un doublement des effectifs entre 22h et 6h. La police, bien que mobilisée, rencontre des difficultés. Les rondes en voiture sont inefficaces, les individus s'organisant pour éviter tout contrôle. Néanmoins, des saisies de stupéfiants ont eu lieu rue Poliveau. Des patrouilles pédestres et des interventions de la brigade de territorialité, notamment au square Montagne, sont mises en place. Des contrôles sont effectués chaque vendredi, et la brigade anticriminalité (BAC) intervient régulièrement.

Le lieutenant indique, qu'à la demande de la Maire, une coordination avec le GPIS est mise en place avec une intervention ponctuelle. Il incite les habitants à signaler les actes de trafic en composant le 17 ou via l'application « Ma Sécurité » ou en écrivant à la mairie.

Madame la Maire, *Florence BERTHOUT*, promet qu'un vœu pour la création d'une équipe de nuit de la police municipale sera déposé au prochain conseil d'arrondissement.

Benjamin ISARE précise qu'un budget spécifique pour installer des radars « méduses » dans les zones les plus touchées par les nuisances sonores sera demandé.

Point travaux Austerlitz

Le projet du nouveau quartier Austerlitz, dont les travaux ont débuté en janvier 2023 et doivent s'achever au deuxième trimestre 2027, vise à transformer cette zone en un espace moderne et multifonctionnel. *Alexandre BARRAT* rappelle que malgré l'opposition de nombreux élus du 5^e à ce projet, la Mairie de Paris a décidé de poursuivre le projet.

Aurélien SAMMARCELLI indique que ce projet prévoit la rénovation des infrastructures, la restauration de la verrière de la Grande Halle des voyageurs et d'autres bâtiments classés et proposera des services tels que des dépose-minutes, des stations Vélib' et des taxis. En termes d'habitat, le projet propose des logements adaptés aux familles, jeunes actifs et étudiants. Un local associatif géré par Emmaüs Solidarité sera mis en place.

Sur la question de la végétalisation, le projet prévoit la création d'espaces arborés dans les Cours Seine et Muséum, 3 500 m² de jardins dans l'ensemble immobilier A7A8 et 5 200 m² de toitures végétalisées.

Toutefois, des inquiétudes subsistent concernant l'impact des nouveaux commerces sur ceux existants. L'entreprise indique que des études de marché sont en cours pour définir les enseignes tout en évitant de concurrencer directement les commerces locaux. Une liste de propositions de commerces désirés, établie par les conseillers de quartier, a déjà été adressée aux responsables du projet. Une demande qu'un cahier des charges soit ouvert. *Benjamin ISARE* propose d'installer un click&collect, des services publics (crèche ou gymnase) ou un magasin de bricolage.

Circulation dans le quartier

Edouard CIVEL a abordé les problématiques de circulation dans le quartier. Il a d'abord rappelé qu'une première opération de comptage des véhicules en 2022 avait montré que le flux de transit passant par la rue Buffon était trop important au regard du calibre de la rue et de la présence d'écoles, et que ce flux de transit empruntait ensuite la rue Mirbel.

Un aménagement végétal (deux jardinières et 6 arbres) étant prévu rue Mirbel, il avait été décidé suite à plusieurs réunions avec le Conseil de Quartier Jardin des Plantes précédentes (2020-2023) d'expérimenter en même temps une restriction de circulation sur la rue Mirbel. L'objectif de cette expérimentation était de réduire la circulation de transit. Il était dès lors prévu de réaliser un comptage 6 mois après cet aménagement pour en mesurer le résultat, décider de sa pérennité et d'éventuels aménagements complémentaires.

Conformément à cet engagement, un nouveau comptage a été réalisé au mois d'octobre, mettant en évidence le ressenti des élus et riverains : le flux de transit ne s'est pas tari sur la rue Buffon. Au débouché de cette rue, une part des véhicules continue d'emprunter l'itinéraire Censier-Mirbel malgré l'interdiction sur la rue Mirbel, et un report important s'effectue dans les rues environnantes, notamment par l'itinéraire Geoffroy-St-Hilaire/Daubenton/Georges Desplas.

Trois options ont été discutées pour résoudre ce problème :

- L'option A consiste à intervenir sur d'autres rues autour du Square Robert Montagne afin de limiter le report de transit (par exemple en inversant la rue du Puits de l'Hermitte et en instaurant un sens unique sur la rue Daubenton en direction de Geoffroy Saint-Hilaire).
- L'option B consiste à coupler une réouverture de la rue Mirbel avec un aménagement de la rue Buffon pour y limiter directement la circulation de transit.
- L'option C consiste à dévier les bus utilisant aujourd'hui la rue Buffon afin de fermer la rue à la circulation avec une barrière physique.

Compte tenu des comptages, l'option A a semblé complexe et potentiellement peu efficace, risquant d'engendrer d'autres reports nuisibles aux rues du quartier. L'option C quant à elle présente l'important désavantage de réduire la desserte locale en transports en communs. L'option B est préférée par l'assistance.

Edouard CIVEL a demandé aux services de voirie d'évaluer la faisabilité technique de restreindre la circulation dans la rue Buffon aux seuls riverains et livraisons, tout en maintenant l'accès pour les bus. Les résultats de cette étude seront présentés lors du prochain conseil de quartier en février 2025.

Par ailleurs, des participants ont souligné que le problème de la rue Buffon est lié aux difficultés de circulation sur le boulevard Saint-Marcel. *Benjamin ISARE* suggère d'ajuster la temporalité des feux pour fluidifier le trafic sur ce boulevard.

Travaux du cinéma la Clef

L'association la Clef Revival, soutenue par les dons de 5 000 personnes, réhabilite un cinéma à vocation d'intérêt général pour un coût de 600 000 € sur un an. Les travaux incluent le désamiantage, prévu jusqu'en novembre 2024, et la transformation du bâtiment pour accueillir des associations, qui participeront également à sa programmation. L'ouverture, envisagée pour septembre 2025, dépendra de l'accord de la Préfecture. L'association attend des financements de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France.

Questions diverses

- 1- **Budgets** : Le conseil de quartier n'a dépensé que 26,5€ pour le fonctionnement de la Fête du Quartier. Rappel que les budgets non utilisés seront reportés sur l'année prochaine.
- 2- **Rue Mouffetard** : Les travaux seront arrêtés fin novembre pour redémarrer en janvier 2025. Le calendrier prévoit la fin des travaux en septembre 2025. Les parkings seront ouverts et la barrière mobile reviendra à sa position initiale.
- 3- **Fresque Saint-Médard** : le financement de cette fresque proposée par l'association du jardin partagé a été rejeté. Possibilité de végétalisation à étudier.
- 4- **Pièges à rats connectés** : Le conseil a voté pour l'acquisition de 2 pièges à rats connectés pour un investissement maximal de 2000 euros avec 500€ de dépenses liées au fonctionnement sur une période de 12 mois. Ces 2 pièges pourront être implantés dans le square Saint-Médard.

Séance levée à 21h30